

142f. Etat montrant:—

1. Copie de tous rapports, correspondance et autres documents reçus par le ministère des Finances, depuis le 1er janvier 1947 jusqu'à date, relativement à la demande d'augmentation de subventions à l'égard du charbon américain importé dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

2. Etat indiquant les noms des compagnies en Nouvelle-Ecosse à qui une telle subvention a été versée.

3. Copie des premières ententes relatives aux subventions entre les marchands de gros en Nouvelle-Ecosse et le gouvernement fédéral.

142g. Etat montrant:—

1. Le gouvernement fédéral a-t-il placé des fonds dans l'usine de briquettes à Bienfait, Saskatchewan? Dans l'affirmative, quand et quelles sommes?

2. Quel a été le coût total de cette usine?

3. A-t-on remboursé quelques-unes des sommes ainsi placées par le gouvernement fédéral?

4. A-t-on payé des intérêts au gouvernement fédéral à l'égard de ce placement?

5. Cette propriété a-t-elle été vendue?

6. Dans l'affirmative, a) à qui; b) quand; c) combien le gouvernement a-t-il reçu du produit de cette vente?

143. Etat montrant:—

1. Quelle quantité d'outillage contre incendie appartenant au service de protection contre les attaques aériennes a été aliénée par le gouvernement?

2. Quelle quantité de cet outillage a été vendue aux corporations municipales?

3. Quel a été le prix de vente de cet outillage?

144. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 7097, approuvé le 27 novembre 1945: annulant les règlements adoptés par l'arrêté en conseil C.P. 589, en date du 18 mars 1939, sous l'empire de la loi sur les entrepôts frigorifiques, et leur substituant d'autres règlements (versions anglaise et française).

145. Etat montrant:—Quelles ont été les sommes totales données sous forme d'aide financière ou de subventions aux provinces de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan au cours des années 1940 à 1945?

145a. Etat montrant:—La somme payée, depuis le 1er septembre 1939, par le gouvernement du Canada ou l'un de ses organismes, ou des corporations de la Couronne, sous forme de subventions, bonus, aide financière, octroi, pour une denrée quelconque, ou à son égard; cet état devant mentionner les denrées qui ont été l'objet d'une subvention, boni, aide financière ou octroi, la somme totale versée pour chaque denrée au cours de chaque année financière.

145b. Etat montrant:—

1. A l'égard de quelles denrées, au Canada, a-t-on octroyé des subventions au cours de 1946 et quel était, dans chaque cas, le montant de ces subventions?

2. Quelle somme comptait-on payer en subvention à l'égard du lait en 1946 et quelle somme a-t-on réellement versée en subvention?

3. A l'égard de quelles denrées versera-t-on des subventions au cours de 1947 et quelle est la somme estimative qui sera versée à l'égard de chaque denrée?

145c. Etat montrant:—

1. Quelle part, dans la hausse récente de 1c. par boîte de lait évaporé, revient au producteur, au transformateur et au grossiste?